



Bureau

Séance du 19 octobre 2018

Délibération PNMI\_2018\_069

**Approbation du compte rendu  
de la réunion du bureau  
du 15 mai 2018**

Vu le code de l'environnement, notamment ses articles L. 334-1 et suivants et R. 334-1 et suivants,

Vu le décret n°2007-1406 du 28 septembre 2007 portant création du Parc naturel marin d'Iroise,

Vu l'arrêté conjoint du Préfet maritime de l'Atlantique et du Préfet du Finistère du 4 juin 2018 portant renouvellement de la composition du Conseil de gestion du Parc naturel marin d'Iroise,

**Article unique**

Sur présentation de la présidente, le bureau, après en avoir délibéré, approuve le compte rendu de la réunion du bureau du 15 mai 2018.

Le Conquet, le 19 octobre 2018

**Nathalie SARRABEZOLLES**

  
*Présidente du Parc naturel marin d'Iroise*